

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 81 (1990)

Heft: 18

Artikel: La politique de l'énergie à la croisée des chemins

Autor: Ogi, Adolf

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-903156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique de l'énergie à la croisée des chemins

Adolf Ogi

«Bref, les paroles ne suffisent plus. Il nous faut le verdict du scrutin populaire: deux grands non aux initiatives antinucléaires et un oui tout aussi massif à l'article constitutionnel sur l'énergie.»

Cet appel a été le point culminant de l'allocution présentée par le conseiller fédéral Adolf Ogi lors de l'Assemblée générale de l'UCS le 24 août 1990 à Brigue. Ses déclarations publiées ici textuellement permettent de le comprendre de manière claire et évidente.

Utilité de l'énergie nucléaire

Expliquer aux délégués de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité le sens et la valeur de l'énergie nucléaire, ce serait vraiment superflu. Un peu comme d'apporter son Fendant lorsqu'on vient en Valais.

Car vous connaissez tous la signification du nucléaire pour notre approvisionnement en électricité. Et vous savez les difficultés que vous éprouveriez à l'assurer sans énergie nucléaire.

En effet, votre tâche est claire, mais de plus en plus difficile: vous devez faire en sorte que les ménages, les usines, les commerces obtiennent continuellement de l'électricité.

C'est-à-dire fournir une chose que l'on ne peut pas mettre en réserve; que vous devez tenir prête en tout temps et renouveler sans cesse. Un peu comme une denrée qui n'est plus un simple ar-

«Je me fais du souci: Si nous acceptons un moratoire dans la production tout en le refusant dans la consommation, nous allons au-devant de pénuries.»

ticle de consommation, mais qui est devenue un thème politique brûlant.

Voilà la tâche difficile que vous êtes obligés d'assumer. Je reconnais volontiers qu'il n'y a pas là de quoi se rendre très populaire. Car de nos jours, on donne des prix et des récompenses à ceux qui s'opposent à un projet et non à ceux qui le défendent.

Mais vous, vous êtes plongés dans un contexte politique et psychologique délicat. La bataille pour les votations du 23 septembre le montre une fois de plus.

Informé objectivement

Il est facile de semer la crainte lorsqu'on parle d'énergie nucléaire, qui n'est pas tangible comme le sont l'eau, le bois et le pétrole.

Il est d'autant plus important de mettre les choses au point partout où vous vous trouvez. Il vous faut informer de façon objective, neutre et réfléchie. Alors, ceux qui utilisent l'électricité verront d'eux-mêmes les aspects politiques du débat.

Mais c'est d'une discussion objective que nous avons besoin. Il s'agit de savoir s'il nous faut l'énergie nucléaire. Sommes-nous capables de produire cette énergie de façon sûre et sans porter atteinte à l'environnement? Et disposons-nous d'autres solutions valables? Voilà les questions-clé du scrutin sur les initiatives anti-nucléaires. Des questions dont il faut débattre sans passion.

Il nous faut sortir des tranchées de la guerre de religion énergétique. Car la polémique n'a jamais permis de produire ni d'économiser un seul kilowatt-heure, ni d'un côté, ni de l'autre. Et c'est bien de cela qu'il s'agit: de produire et d'économiser. La question est donc de savoir sur quelle voie nous voulons nous engager pour que nos enfants et nos petits-enfants aient encore assez d'énergie. Comment y parvenir de façon sûre, écologique et rationnelle. Et de façon à ne pas être entièrement dépendants de l'étranger. Il est clair que nous devons choisir maintenant.

C'est aussi la conclusion à laquelle sont parvenus votre président et votre Union en recommandant deux non aux initiatives antinucléaires et un oui à l'article énergétique. En somme, nous voici du même avis.

Je pourrais considérer mon travail comme terminé, quitter ce pupitre et passer à la partie récréative. Mais ce n'est pas mon intention. Car nous devons maintenant, de Brigue, mobiliser la population, lancer un cri d'alarme.

Adresse de l'auteur:
Conseiller fédéral Adolf Ogi, Chef du
Département des transports, des communications
et de l'énergie, 3003 Bern

Permettez-moi donc de formuler quatre thèses:

Quatre thèses de politique énergétique

1re thèse: la sécurité

C'est précisément parce que la sécurité fait défaut dans certaines centrales nucléaires de l'Est que nous ne devons pas abandonner les nôtres. Tchernobyl est donc un argument en faveur de nos centrales nucléaires et non pas contre elles.

2e thèse: l'environnement

C'est précisément parce que le gaz carbonique et l'ozone font problème que nous ne devons pas abandonner nos centrales nucléaires.

3e thèse: l'Europe

C'est précisément parce que l'Europe est en pleine mutation que nous devons conserver nos propres sources d'énergie et les développer.

4e thèse: les économies d'énergie

C'est précisément parce que nous voulons maintenir nos centrales nucléaires et l'option dont elles relèvent qu'il nous faut redoubler d'efforts en faveur des économies et d'une recherche encore plus intensive. Pour cela il nous faut l'article énergétique.

Or toutes ces thèses s'inspirent d'un seul et même postulat: celui de la plus grande souplesse. En effet, il est indispensable de maintenir à notre politique de l'énergie sa liberté de mouvements et ne pas accroître davantage notre dépendance. Pensons à la Lituanie.

Je reprends brièvement mes quatre thèses.

La sécurité

Les opposants ne se lassent pas de citer l'exemple de Tchernobyl, certes angoissant.

Mais l'accident de Tchernobyl, avec toutes ses conséquences tragiques, montre justement qu'il faut exploiter les centrales nucléaires là où l'on ne recule devant aucun effort et devant aucun contrôle pour assurer la sécurité du haut en bas de l'échelle. Là où l'on prend au sérieux les problèmes de sécurité et de formation du personnel. Cela s'applique à la Suisse, moins dans les pays d'Europe orientale.

Alors pourquoi abandonner les centrales nucléaires suisses? Mieux vaut

les avoir ici plutôt qu'ailleurs, car la radioactivité ne connaît pas de frontières.

Tchernobyl doit certes être un avertissement pour nous tous. Il nous rappelle que, dans l'énergie nucléaire, la sécurité prime tout, même les considérations économiques viennent au second plan.

A la moindre alerte, il faut tout arrêter. Les protections multiples doivent aller de soi. De même, le contrôle du

«Tchernobyl est un argument en faveur de nos centrales nucléaires et non pas contre elles.»

personnel sera scrupuleux et la formation ne laissera rien au hasard.

Mesdames et Messieurs, moi qui suis montagnard, je sais ce que signifie la sécurité: Que ce soit en haute montagne, que ce soit dans la protection contre les avalanches ou lors de la construction d'un barrage, quiconque ne met pas la sécurité au tout premier rang de ses préoccupations risque de perdre la vie.

Voilà pourquoi j'ai prêté une attention particulière aux questions de sécurité de nos centrales nucléaires. J'ai eu de multiples discussions avec les spécialistes qui travaillent dans mon département.

Ce qu'ils m'ont dit me permet de l'affirmer: j'ai confiance en ces personnes. On ne néglige rien de ce qu'il est humainement possible de faire pour la sécurité de toutes nos centrales nucléaires. Les auteurs des initiatives antinucléaires le reconnaissent du reste implicitement. Si tel n'était pas le cas, et s'il y avait vraiment un danger, ils réclameraient l'abandon immédiat du nucléaire, et non pas seulement dans les années 2020/2030.

L'environnement

Ce serait à nouveau faire acte superflu que de vous parler des problèmes actuels d'environnement.

Vous les connaissez: je rappelle la pollution de l'air, l'ozone, l'effet de serre.

Alors on se demande pourquoi nous devrions précisément abandonner une technologie qui ne produit ni gaz carbonique, ni ozone, ni d'autres polluants atmosphériques.

Car, que ce passera-t-il si nous y renonçons?

On construira à nouveau des centrales à charbon, comme le fait l'Autriche. Ou bien on se reconvertira au mazout, éventuellement au gaz, comme la Belgique. Ce sont autant d'agents fossiles, qui agissent sur le climat et produisent notamment du gaz carbonique.

Je vous donnerai un seul chiffre à ce sujet: Si nous remplacions toutes les centrales nucléaires du monde par des installations alimentées au charbon ou au mazout, la teneur de l'air en gaz carbonique augmenterait de 9 pour cent.

Est-ce vraiment ce que nous voulons préconiser?

Abandonner le nucléaire, ce serait inévitablement lui préférer d'autres énergies, avec tous les effets négatifs qu'elles auraient pour l'environnement. Bien sûr, l'énergie nucléaire ne résoudra jamais le problème du CO₂. Mais l'abandon de cette énergie aggraverait le problème.

L'Europe

L'Europe est en mutation. Les pays de l'Est sont au seuil d'un développement gigantesque, sur les plans aussi

«J'ai confiance: On ne néglige rien de ce qu'il est humainement possible de faire pour la sécurité de toutes nos centrales nucléaires.»

bien économique que culturel. Pour cela, il leur faudra de l'énergie, beaucoup d'énergie.

Dans ces conditions, serait-il juste que nous, Suisses, choissions de réduire de 40 pour cent notre production d'électricité, faisant en quelque sorte bande à part?

Avec pour conséquence que l'électricité viendrait à manquer non seulement dans les pays de l'Est, mais encore en Suisse!

Bref, aussi bien l'abandon que le moratoire seraient de graves erreurs, tant sur le plan de la politique énergétique que sur celui de l'Europe.

Un peu comme si nous voulions sauter du cinquième étage sans savoir si

les pompiers sont en bas, prêts à amortir le choc. Ce serait un saut dans l'inconnu.

Oui à l'énergie nucléaire, mais oui aussi aux économies

Mesdames, Messieurs, nous ne pouvons certes pas dire oui à l'énergie nucléaire et continuer joyeusement le gaspillage.

Ainsi le oui du Conseil fédéral est en même temps un engagement à pousser

«On se demande pourquoi nous devrions précieusement abandonner une technologie qui ne produit ni gaz carbonique, ni ozone, ni d'autres polluants atmosphérique.»

encore la recherche. Un engagement à utiliser l'énergie de façon encore plus rationnelle.

Ce n'est qu'en réduisant la consommation que nous gagnerons en liberté de décision dans la politique énergétique.

Etre obligé de chercher fébrilement de nouveaux fournisseurs d'énergie, c'est perdre toute indépendance. C'est se priver de toute flexibilité politique.

Pour être capable d'agir, nous avons besoin de deux choses: L'option nucléaire, mais aussi l'article constitutionnel. L'un ne va pas sans l'autre.

Car il faut agir aussi bien sur la production que sur la consommation. Je vous lance donc une nouvelle fois cet appel: Aidez-nous à créer les conditions-cadres appropriées, en acceptant l'article énergétique et la loi qui suivra.

Que nous apporte l'article énergétique?

Son rôle est d'ancrer dans la Constitution nos objectifs de politique énergétique. Du même coup, c'est d'orienter l'action de la Confédération et des cantons.

En effet, la future politique suisse de l'énergie se caractérisera par la responsabilité commune à ces deux niveaux de collectivités publiques. Nous aurons une claire répartition des tâches et des compétences entre la Confédération et les cantons.

En vertu de l'article énergétique, la

Confédération pourra formuler des principes régissant l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables. Elle pourra par exemple faire en sorte que les cantons créent des conditions qui favorisent le recours aux énergies nouvelles telles que le solaire, la géothermie, la chaleur de l'environnement ou l'énergie éolienne.

La Confédération pourra user de son influence pour faire éliminer les entraves à l'utilisation de l'énergie solaire dans les cantons où elles subsistent. Mais elle n'intervient que lorsque la tâche à accomplir est au-dessus des moyens des cantons. Par exemple, en faveur de la recherche ou pour fixer les procédures d'homologation des appareils. Ou encore, pour formuler des prescriptions sur les économies d'énergie.

Gagner en crédibilité grâce aux mesures d'économies

Une politique énergétique digne de ce nom exige de telles interventions.

Car nous ne pouvons pas renoncer à construire de nouvelles centrales nucléaires (rappelez-vous Kaiseraugst) et dans le même temps, consommer toujours plus d'électricité.

Si nous ne voulons pas de nouvelles centrales, la seule issue est de mieux tirer parti de l'énergie sous toutes ses formes!

C'est exactement ce que veut l'article énergétique: l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie.

Non pas changer de mode de vie, mais rationaliser l'emploi d'énergie

Personne ne nous demande d'adopter un mode de vie ascétique. Nul besoin de renoncer au plaisir de la retransmission en couleur d'un match passionnant de la Coupe du Monde de football.

Notre niveau de vie se suffit parfaitement d'une consommation réduite. Cela implique une technologie améliorée, mais surtout une attitude un peu plus réfléchie, un comportement moins primesautier. Je rappelle les slogans de notre campagne «Bravo».

Mais que faut-il donc entendre par des prescriptions sur l'utilisation rationnelle d'énergie? Ce seront par exemple des normes minimales s'adressant aux cantons, applicables dans la construction et dans le chauffage.

Nous préconisons en particulier de meilleurs équipements de chauffage et de préparation d'eau sanitaire. Nous souhaitons aussi que le décompte indi-

viduel des frais de chauffage et d'eau chaude soit introduit dans tout le pays. Il y a là un important potentiel d'économies, soit 15 à 20 pour cent de la consommation.

En vertu de l'article énergétique, la Confédération peut adopter des prescriptions sur la consommation d'énergie des installations, véhicules et appareils. L'intention est de parvenir à réduire la consommation des biens produits en série.

Il est prévu tout d'abord d'indiquer uniformément la consommation d'énergie dans une déclaration de marchandises. Il faut que l'acheteur connaisse cette valeur afin de pouvoir comparer et choisir le produit auquel il donnera la préférence.

Davantage de recherche énergétique

Mais l'article constitutionnel doit aussi donner un nouvel élan à la recherche énergétique. Actuellement, la Confédération ne peut apporter une

«Aussi bien l'abandon que le moratoire seraient de graves erreurs, tant sur le plan de la politique énergétique que sur celui de l'Europe.»

aide financière qu'à la recherche fondamentale proprement dite.

A l'avenir, elle devrait être à même de soutenir également le développement de techniques nouvelles, en particulier dans le domaine des économies d'énergie et des agents renouvelables. Il lui sera alors possible de cofinancer aussi des installations pilotes et de démonstration, ainsi que le développement de produits. Jusqu'ici, nous avons souvent les mains liées dans ce domaine.

L'article énergétique: Un bon compromis...

L'article énergétique proposé au vote est un compromis, dans le bon sens du terme.

Mais un tel projet ne dispose pas d'un groupe de pression qui le défendrait à grands coups de placards publicitaires. Il reste malheureusement des augures mal inspirés pour prétendre que le problème de l'énergie se résoudra de lui-même. J'affirme qu'ils ont tort.

...qui mérite d'être pleinement soutenu

C'est pourquoi j'en appelle à vous pour soutenir l'article énergétique, en paroles et en actes.

Il mérite non seulement un «oui», mais encore votre engagement.

Car s'il ne se passe rien, si l'immobilisme prévaut, si nous devons continuer sans bases juridiques, la politique énergétique perdra de sa crédibilité. Une telle tournure des événements n'est pas dans l'intérêt de votre profession.

La politique de l'énergie, c'est de la politique de société.

Nous consommons de l'énergie pour vivre, que ce soit au travail, dans les loisirs, dans la culture ou dans le domaine social. Par conséquent, modifier radicalement notre politique énergétique, c'est modifier notre politique de société.

Tout cela n'est pas un simple problème de kilowattheures et de cellules solaires. Nous voulons et nous pouvons continuer de tirer parti de nos possibilités techniques et de notre savoir-faire. Nous n'avons donc pas du tout envie de nous mettre nous-mêmes les bâtons dans les roues en abandonnant le nucléaire ou en décidant un moratoire.

Nous ne voulons pas réduire artificiellement une richesse dont nous avons tous éminemment besoin. Il n'est donc pas question d'adopter un régime d'économies forcées ou d'accepter une dangereuse dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Les événements du Golfe sont un avertissement qui vient à son heure. Ils démontrent la vulnérabilité d'un monde tributaire du pétrole. Mais la dépendance vis-à-vis des importations peut être fatale aussi, comme le montre l'exemple de la Lituanie.

Il faut agir, c'est la raison d'être de l'article énergétique et de la loi qui suivra. C'est pourquoi les partisans du laisser-faire, qui ne veulent pas que l'Etat instaure certaines conditions-cadres, nuisent tant à la cause.

Il en va de même des auteurs d'initiatives qui voudraient abandonner le nucléaire ou inscrire dans la Constitution un moratoire tout à fait inopportun. Ils souhaitent une pause-réflexion, qui nous vaudrait finalement l'abandon de l'énergie nucléaire. Car une fois le moratoire ancré dans la Constitution, il sera difficile de l'en retirer. Il y aurait sans aucun doute des

appels à la prolongation du moratoire. Tout à fait dans l'esprit du «moratoire qui dure».

Il faut nous défendre contre cette mentalité du refus, et contre l'abandon de l'énergie nucléaire, qui serait un véritable refus de la réalité. Il faut nous employer à défendre une politique énergétique active, où les économies et la recherche joueront un rôle plus important, dans un contexte qui nous laisse libres de progresser de tous les côtés.

Et ensuite ?

Je terminerai en évoquant le dimanche soir 23 septembre, à l'issue des votations. Soyons optimistes et admettons que les initiatives du moratoire et de l'abandon seront rejetées. Que ce passera-t-il alors ?

Vous pouvez être certains que je ne vais pas, tel un magicien qui fait surgir de sa manche des fichus et des colombes, vous présenter soudain un nouveau projet de centrale nucléaire. Mais du moins aurons-nous reçu du peuple suisse le mandat précis de maintenir l'option du nucléaire.

Il faut pourtant être réalistes; ce mandat ne saurait guère se concrétiser avant la fin du siècle. Le courant va certainement commencer à manquer.

Tout sera mis en œuvre pour faire prendre un cap favorable à la politique de l'énergie. Il s'agira de prendre connaissance des techniques nucléaires les plus modernes et de préparer le terrain pour les centrales à la sécurité intrinsèque. Encore plus de sécurité et un rendement encore meilleur, tels seront les critères qui inspireront la recherche d'énergie en suffisance.

L'énergie n'est-elle pas le sang de l'économie ?

Oui, je me fais du souci. En effet, si nous continuons de la sorte, et si nous acceptons un moratoire dans la production tout en le refusant dans la consommation, nous allons au-devant de pénuries.

L'asphyxie risque bien de se produire à la fin de la décennie. Aujourd'hui déjà, nous sommes paralysés par

- l'exigence de plus grands débits minimums dans les cours d'eau de montagne,
- le «centime pour le paysage»,
- les entraves mises aux nouvelles lignes à haute tension,
- le refus des installations destinées à mieux tirer parti de l'électricité produite en été et

- l'opposition aux nouveaux équipements de production en général. C'est ainsi que l'on décourage ceux qui aimeraient encore aller de l'avant: on ne saurait mieux préparer des lendemains difficiles.

Bref, poser des entraves et préconiser l'Etat de recours, c'est interdire tout progrès et toute sécurité d'approvisionnement au début du siècle prochain.

Pour sortir de l'impasse, il ne nous resterait plus qu'à importer sans limites de l'électricité. Mais ce n'est pas du tout une solution.

Nous risquerions alors de nous heurter aux limites de capacité des lignes de transport ainsi qu'aux possibilités restreintes de quelques fournisseurs au chapitre de la production et de l'exportation. N'oublions pas que toute nouvelle ligne à haute tension

«Pour être capable d'agir, nous avons besoin de deux choses: L'option nucléaire, mais aussi l'article constitutionnel.»

provoque une montée aux barricades. Il faut bien compter dix ans du projet à la concrétisation.

En outre, l'Europe de demain va être encore beaucoup plus gourmande d'énergie. Si la France accepte encore de nous fournir toujours plus de courant, cela pourrait changer un jour ou l'autre. L'évolution en Europe orientale, précisément, pourrait inciter la France à diriger ses exportations vers cette partie du continent, au lieu de ravitailler la Suisse. Ne nous faisons pas d'illusions. Du moment où les importations de chez notre voisin ne sont plus garanties, nous ne pouvons plus assurer notre approvisionnement.

Mesdames et Messieurs, je ne sais pas si l'on est vraiment conscient de la gravité de la situation. Et si beaucoup de gens ne s'imaginent pas que là où il y a une prise électrique, il y aura automatiquement de l'électricité, jusqu'à la fin des temps.

Bref, les paroles ne suffisent plus. Il nous faut le verdict du scrutin populaire: deux grands non aux initiatives antinucléaires et un oui tout aussi massif à l'article constitutionnel sur l'énergie.